Programme d'action communautaire 1997-1998 de soutien au livre et à la lecture, ARIANE

1994/0189(COD) - 25/10/1994 - Document de base législatif

Cette proposition de décision du Parlement Européen et du Conseil vise à établir un programme de 5 ans (1996-2000) visant à soutenir le livre et la lecture, dénommé "ARIANE". Ce programme vise à : - encourager une plus large diffusion d'oeuvres de littérature contemporaine représentatives de la culture des Etats membres, en accordant la priorité aux traductions des oeuvres écrites dans les langues les moins répandues de la Communauté. L'action emblématique à cet égard est le "Prix Aristeion" - prix européen de littérature et prix de traduction - visant à valoriser et à faire rayonner, par le biais de la traduction, la richesse et la diversité de la création littéraire européenne; - contribuer, par le biais de la traduction, à la diffusion d'oeuvres dramatiques contemporaines afin de présenter au public européen un répertoire diversifié et représentatif des cultures des Etats membres; - favoriser la diffusion d'ouvrages de référence afin de permettre une meilleure connaissance de la culture et de l'histoire des peuples européens; - accompagner et compléter les efforts entrepris aux niveaux national et régional par une série d'actions au plan communautaire portant notamment sur la coopération sous forme de réseaux et de partenariat, la formation et le perfectionnement, ainsi que la recherche et les études afin d'accompagner et de mieux compléter en amont et en aval les actions communautaires de diffusion et de valorisation; - favoriser la coopération de la Communauté et des Etats membres avec les pays tiers et les organisations internationales compétentes (Conseil de l'Europe, pays de l'Est associés, pays d'Amérique Latine et de la Communauté des Etats Indépendants de l'ancienne URSS). La Commission propose de doter ce programme de 34 millions d'Ecus sur 5 ans.